



Le territoire des Dauphinois

René Favier

► To cite this version:

René Favier. Le territoire des Dauphinois. René FAVIER. Nouvelle Histoire du Dauphiné. Une province face à sa mémoire, Glénat, Grenoble, pp.110-123, 2007. halshs-00376078

HAL Id: halshs-00376078

<https://shs.hal.science/halshs-00376078>

Submitted on 16 Apr 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le territoire des Dauphinois

Dès la fin du 17^e siècle, les premiers théoriciens de l'économie politique analysaient le territoire comme un espace ordonné dominé par une capitale dont le rayonnement donnait cohérence et unité à l'espace administré. Fernand Braudel pour sa part décrivait la province comme « une économie monde au petit pied ». « Il semble bien que l'on puisse voir dans le destin provincial, *mutatis mutandis*, une préfiguration, un doublet du destin national ». Pour lui aussi, la présence d'une capitale constituait l'élément structurant décisif de ces espaces territoriaux, le Dauphiné, avec Grenoble comme capitale constituant l'archétype de ce mode d'organisation.

Au regard d'une telle affirmation, on peut s'interroger sur la réalité de l'organisation de l'espace dauphinois, et plus particulièrement de la capacité de la capitale à contrôler le territoire qu'elle administrait, à lui donner cohésion et à y imposer sa prééminence. Dans cette perspective, les 17^e et 18^e siècles constituèrent une période charnière, celle où les « bonnes villes » médiévales furent peu à peu intégrées dans des systèmes de relation fondés sur le développement de l'appareil d'Etat, et l'essor de l'économie d'échange.

1. Identité provinciale et armature urbaine

La forte identité historique dont disposait le Dauphiné constituait le gage d'une certaine cohérence territoriale. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, la province, d'ailleurs, resta réputée terre « étrangère ». Le Rhône, sur lequel s'acquittait la douane de Valence, marquait la frontière avec le royaume de France. Au regard de nombre d'autres provinces françaises, elle se caractérisait par la parfaite coïncidence de ses principales limites administratives (gouvernement, ressort du parlement, intendance) – à l'exclusion des limites diocésaines fixées dès le très haut Moyen Age. Ces limites définitivement fixées seulement au tout début du 16^e siècle avec l'intégration du Gapençais, ne furent sensiblement modifiées lors du traité d'Utrecht de 1713 par la cession au Piémont des vallées transalpines et en 1731 par le rattachement artificiel et tardif de la principauté d'Orange. Mais du 16^e au 18^e siècle, les différentes autorités administratives contribuèrent à défendre ou consolider l'identité provinciale.

Les Etats provinciaux, jusqu'à leur suspension en 1628, puis l'Assemblée des dix villes jusqu'au milieu du 17^e siècle, furent le lieu de défense des particularismes fiscaux et d'expression des doléances des Dauphinois. Pour leur part, le parlement d'abord, les intendants ensuite ne se contentèrent pas d'exercer un contrôle étroit sur la vie administrative. Gardien du droit, le premier entendit en permanence défendre les privilèges delphinaux et ceux de ses habitants (celui en particulier de n'être jugé en dernier ressort « que » par le parlement), et incarner l'identité et la mémoire du Dauphiné. Pour le service du roi, les seconds se firent, notamment au 18^e siècle, les défenseurs de son développement économique et les promoteurs de nombreux équipements culturels (cours de chirurgie, d'accouchement, de dessin...) ou économiques (politique routière, soutien aux manufactures...). Dans les années 1730, Fontanieu chercha ainsi à soutenir vigoureusement les intérêts de la province face à l'impérialisme lyonnais, et esquaissa les contours d'une véritable politique d'aménagement du territoire, fondée sur une vision fonctionnaliste du développement urbain : Valence devait devenir une ville de commerce, Grenoble concentrer essentiellement les activités judiciaires et intellectuelles...

Au sein de cet espace provincial, la domination grenobloise était d'autant plus manifeste que le Dauphiné comptait parmi les provinces les moins urbanisées du royaume. Au début du 18^e siècle, Grenoble, de loin la ville la plus peuplée, ne venait qu'au 30^e rang des villes françaises, au 27^e rang à la fin du 18^e. Avec elle, neuf autres villes structuraient l'espace

administratif provincial : Vienne, Valence, Romans, Montélimar, Crest, Die, Gap, Embrun, Briançon. Ces « dix villes » qui s'étaient imposées à la fin du Moyen Age comme les « bonnes villes » de la province et avaient confisqué pour l'essentiel la représentation du Tiers Etat aux Etats du Dauphiné, capitalisèrent à leur profit l'essentiel des nouvelles administrations royales mises en place au temps de la construction de la monarchie centralisée. Le développement économique du 18^e siècle ne remit pas en cause la réalité de leur prééminence. Les nouvelles routes n'eurent pas de véritables effets structurants. Les villes anciennes dominèrent de même la « naissance de la grande industrie », comme lieu de production ou centre de rassemblement et de commercialisation. Il n'est pas jusqu'à la nécessité de la défense de la frontière qui ne conforta leur situation de domination, elles seules étant en capacité de construire les casernes nécessaires à l'établissement de garnisons permanentes. Ce n'est guère qu'à la marge que le développement industriel et commercial ne favorisa l'émergence de nouveaux centres d'équilibre à la fin de l'Ancien Régime (Bourgoin, Voiron, La Mure), sans pour autant que ces mutations ne trouvent leur traduction dans le découpage départemental de 1790.

Dans ce cadre, la réalité du principat grenoblois dans la province s'imposait tant sur le plan administratif que démographique, ou par la concentration des fortunes. Avec la mise en place d'un plan d'urbanisme derrière les nouvelles enceintes, le lieutenant général Lesdiguières en avait fait au début du 17^e siècle une véritable capitale où la résidence du prince attira l'essentiel de la noblesse provinciale. Au 17^e siècle, le renforcement de la centralisation monarchique et l'essor des services administratifs confortèrent un essor démographique considérable, sans commune mesure avec la stagnation des autres villes dauphinoises. Alors que la population n'y dépassait guère 6000 habitants au milieu du 16^e siècle (au niveau de ses voisines Vienne ou Romans), Grenoble en avait 14000 vers 1630, et près de 20000 à la mort de Louis XIV. A cette date, aucune autre ville dauphinoise n'atteignait 10000 habitants, quatre seulement pouvaient en afficher plus de 5000 : Gap, Romans, Valence et Vienne. Cette population n'y était pas seulement plus nombreuse. Elle était aussi, et de loin, la plus riche comme en témoigne, parmi de nombreux exemples possibles, la richesse de ses institutions charitables, comme le niveau des dots ou des legs testamentaires.

2. La réalité des espaces de relation

Pouvait-on pour autant parler d'une véritable capitale ? La stabilité et la médiocrité du tissu urbain n'étaient nullement le signe assuré d'un espace ordonné, et la manifestation d'une véritable domination territoriale.

Sur le plan administratif, l'organisation des espaces intérieurs marquait de profondes discordances. La géographie de principales administrations présentait un triple visage. A des espaces (haut Dauphiné, Grésivaudan, Viennois) où les limites territoriales se superposaient presque entièrement, s'opposaient des enchevêtrements nombreux dans la vallée du Rhône, tandis qu'aux limites méridionales de la province le territoire était mité d'enclaves provençales ou comtadines. Pour les autres services de l'administration (Fermes, Poste, Maréchaussée, Bureaux des marques...), les discordances et chevauchements étaient encore plus fréquents. D'une manière générale, les petites villes avaient du mal à unifier autour d'elles l'espace administratif, particulièrement dans le sud de la province. Les créations à Valence d'un présidial en 1638, puis en 1733 de la Commission du Conseil, chargée de réprimer la contrebande dans tout le sud-est du royaume, contribua en outre à renforcer l'autonomie judiciaire de la ville, aux dépens des privilèges de la province et au grand dam du parlement.

L'organisation des espaces démographiques présentait des oppositions comparables. L'examen des bassins migratoires des différentes villes fait apparaître trois modèles. La

juxtaposition l'emportait nettement dans les zones accidentées du haut Dauphiné où les difficultés du relief se conjuguèrent avec les faibles densités démographiques pour imposer des espaces quasiment imperméables les uns aux autres. Dans la vallée du Rhône, les effets de la répulsion jouaient également entre les nombreuses cités, dauphinoises comme provençales, vivaroises et comtadines. Mais la forte densité du tissu urbain favorisait aussi des chevauchements partiels, sans que jamais une cité ne l'emporte véritablement. Deux villes seulement (Vienne et surtout Grenoble) parvenaient à déborder sur les espaces migratoires des cités voisines plus modestes. Mais la capitale était loin de structurer à son profit l'ensemble de l'espace provincial. Elle n'exerçait qu'un effet d'aspiration modeste sur les habitants des villes et bourgs situés au-delà de son bassin démographique. Des cités les plus méridionales, les arrivées étaient quasi absentes. Grenoble ne bénéficiait que très mal du relais que constituaient les petites villes. Son poids démographique, la diversité de ses fonctions n'étaient pas tels qu'ils puissent lui permettre de drainer vers elle toutes les ambitions. Sans doute, pour les hommes de loi, et d'une manière plus générale, l'ascension sociale nécessitait un établissement grenoblois. Quand il quitta Vienne pour Grenoble après la suppression de la cour des aides en 1658, l'avocat viennois Nicolas Chorier justifiait ainsi son déménagement : « La Cour de Vienne étant renversée et Mazarin ainsi que Fouquet ayant enlevé tout espoir de son rétablissement, je délibérais, d'après l'état de mes affaires et de ma fortune, sur mon changement de résidence. Je gagnais habituellement chaque année environ neuf cents louis d'honoraires, sans avoir la voix ni la plume vénale. Quel profit pouvais-je espérer des pauvres affaires du bailliage, seul tribunal qui restât à Vienne ? Je voyais qu'il n'y avait rien à espérer ». Mais pour les marchands, Grenoble avait moins de mérite, et des perspectives plus rémunératrices s'offraient à eux aux portes de la province, à Turin, Marseille, Genève et surtout Lyon. Face à une ville qui démographiquement ne s'imposait pas comme une véritable capitale, les forces centrifuges l'emportaient.

Sur le plan économique, la province apparaissait de même comme une mosaïque d'espaces autonomes, juxtaposés et inégalement développés. A un bas Dauphiné bien intégré dans l'économie d'échange et traversé par la principale route du royaume, s'opposait un haut Dauphiné mal irrigué par le développement du réseau routier et qui continuait à relever du modèle archaïque des régions aux foires nombreuses. La géographie des prix (des blés en particulier) attestait de même de la rareté structurelle des relations entre les marchés. Les séries relevées dans la seconde moitié du 18^e siècle font apparaître nettement deux espaces distincts, fortement individualisés avec des conjonctures autonomes et l'absence de complémentarité en période de pénurie. Les livres marchands pour leur part témoignent d'au moins deux espaces autonomes pour la commercialisation des produits manufacturés, l'un rhodanien, l'autre reliant Grenoble et le haut Dauphiné, entre lesquels Romans constituait le seul point de contact véritable.

Pesait surtout sur l'espace dauphinois le poids de Lyon, la principale place économique du royaume. Si le capitalisme dauphinois ne manquait pas de dynamisme, et si l'activité économique n'y était pas entièrement subordonnée à Lyon (industrie de la toile, cotonnade, travaux publics...), la tutelle exercée par la puissante voisine était considérable, tant dans le contrôle des circuits de distribution (blés de Bourgogne, épicerie, étoffes fines, articles de mode, etc.) que dans la pénétration financière de certains secteurs industriels (laine, soie, métallurgie...), l'organisation des transports ou davantage encore les activités bancaires. Au total, la province se trouvait dans une situation semi-coloniale qui faisait dire à l'intendant Fontanieu en 1731 : « Le Dauphiné sera-t-il toujours malheureux parce qu'il est son voisin ? » Lyon au demeurant n'était pas seule. L'influence de Turin et de Marseille n'était pas mince dans tout le haut Dauphiné et le sud de la province. On chercherait en vain dans ces conditions une cohérence économique à l'espace provincial. Le Dauphiné se divisait en une série d'espaces économiques juxtaposés sans véritables pôles centralisateurs. Du fait de la

configuration du relief, de l'existence de courants transversaux du trafic et la puissance du négoce lyonnais, les espaces économiques régis par la circulation des capitaux et des marchandises se démarquaient entièrement de l'espace administratif contrôlé par Grenoble

Compte tenu de la concentration des élites sociales, on aurait pu imaginer tout au moins que la capitale provinciale était en capacité d'imposer sa prééminence culturelle. Dans une province traversée en profondeur par une triple ligne de fracture (linguistique, religieuse, niveau d'alphabétisation), elle ne le faisait pourtant que très imparfaitement. Sans doute, pour les élites urbaines unies par un usage commun du français et de moins en moins opposées à partir du 18^e par les antagonismes religieux, ces contrastes étaient-ils moins accusés, mais ils n'excluaient pas d'autres antagonismes. Pour la formation des élites provinciales dans les collèges, Grenoble n'avait aucune situation de monopole. L'université de Valence pour sa part était plus rhodanienne que dauphinoise. Après le départ des jésuites, les élites grenobloises tentèrent en vain d'obtenir son transfert à leur profit et à construire espace scolaire hiérarchisé autour de la capitale provinciale. Les espaces maçonniques et académiques, principalement structurés autour de Grenoble et Valence connaissaient des antagonismes comparables

Seules les *Affiches* à la fin du 18^e siècle affirmaient une volonté d'unifier véritablement l'espace provincial autour de Grenoble pour défendre les intérêts dauphinois et travailler à la constitution d'une mémoire provinciale. Leur premier but, affirmait le *Prospectus* de 1774, était de « réunir des informations propres à la province sur l'agriculture, le commerce, les arts ». « Cet avis est utile pour Vienne et ses environs où nos feuilles circulent. On ne doit point s'étonner que nous l'insérions comme on nous l'a mandé dans les *Affiches*, attendu qu'elles sont établies non pour tel ou tel endroit exclusivement, mais pour toute la généralité de la province » prenait-on la peine d'explicitier dans le premier numéro. La collecte de l'information ne contribuait pas seulement à unifier l'espace provincial. Elle plaçait aussi Grenoble comme un modèle en portant à la connaissance des lecteurs les innovations dont la capitale était touchées (livres, consommation...) ou en tentant, par la communication des prix des grains dans la capitale, de lui donner un rôle économique moteur.

3. Les Dauphinois, la France et le monde

Si pour les habitants du Dauphiné, l'espace provincial constituait ainsi bien souvent un habit mal ajusté à la réalité démographique, économique et culturelle, ceux-ci ne s'y laissaient pas pour autant enfermer. Leurs horizons ne se limitaient pas davantage aux frontières de la province, ni aux principales villes qui pouvaient exercer sur eux une attraction économique ou démographique. Loin de rester fermée sur elle-même, la province était largement ouverte sur des horizons plus lointains. Il en allait ainsi naturellement des élites nobiliaires, mais l'histoire de leur investissement au service du royaume reste à écrire. Outre l'armée, c'est sans doute dans la diplomatie que les élites dauphinoises furent les plus nombreuses à s'illustrer. A la fin du 16^e siècle, Louis de Revol, originaire d'une modeste famille de Paladru, fut secrétaire d'Etat de Henri III et de Henri IV, et devint à compter de 1589 le premier ministre des Affaires Etrangères de France. Abel Servien, négociateur des traités de Westphalie, ou Hugues de Lionne jouèrent un rôle majeur dans la diplomatie française du 17^e siècle. Au 18^e siècle, le marquis de Monteynard à son tour fut ministre des Affaires Etrangères de Louis XV, tandis que les frères Pâris élargissaient à l'échelle du royaume le terrain de leurs entreprises financières.

Mais ces élites aristocratiques n'étaient pas seules en cause. Pour le monde du négoce comme pour nombre d'habitants des montagnes, les horizons dépassaient bien souvent les frontières de la province. Dès le 17^e siècle, Paris, mais aussi Rouen ou Genève, figuraient au nombre des relations ordinaires des marchands grenoblois pour la librairie et les articles de

mode. Au milieu du siècle, la maison Perrin et Chabert avait dans la capitale plus de trente fournisseurs réguliers et entretenait à la Cour un agent salarié chargé d'observer les dernières modes dont la noblesse dauphinoise était friande. Au cours du 18^e siècle, ces relations ne cessèrent de se développer. Plus de la moitié des ouvrages vendus par les principaux libraires grenoblois (Joseph Cuchet, Vve Giroud) étaient acquis dans la capitale. A la veille de la Révolution, les marchands de mode grenoblois rivalisaient pour offrir aux habitants des assortiments de gaze, tabliers, fichus, rubans venus de Paris, « le tout dans le plus nouveau goût et d'une qualité bien supérieure à celle de Lyon, tant pour la beauté que pour l'économie ». Au même moment, Rouen étaient devenue aussi une place ordinaire d'approvisionnement pour les marchands de cotonnade, tandis que le grand négociant Jean-Baptiste Carny allait régulièrement à Lorient pour les ventes des cargaisons de la Compagnie des Indes. L'ouverture du monde du négoce se manifestait également par sa capacité à exporter au loin les productions provinciales. Sans médiation lyonnaise, les toiles du Dauphiné abondaient aux foires de Beaucaire. Malgré la mainmise lyonnaise sur le commerce des draps au début du 18^e siècle, les négociants en drap de Dieulefit continuèrent jusqu'à la fin de l'Ancien Régime à diffuser leur production en Champagne, en Picardie et en Flandres, ceux de Romans à Genève, en Piémont et en Franche-Comté. Dès le milieu du 17^e siècle, des négociants en gants grenoblois vendaient quant à eux directement sur le marché parisien. Au début du 18^e siècle, ils entretenaient à Paris un bureau particulier pour ce négoce. Dans les dernières décennies du siècle, c'est dans toutes les capitales européennes (de Londres à Moscou, de Naples à Hambourg), et même jusqu'à Philadelphie que Gaspard Bovier expédiait sa production.

Si cette ouverture pouvait être attendue de la part des élites négociantes au temps de l'essor du capitalisme marchand, il en allait de même pour les populations des montagnes dauphinoises à propos desquelles il convient de balayer définitivement les archétypes anciens décrivant leur univers comme celui de l'isolement, de l'immobilisme et de la misère qui les poussait périodiquement à aller au loin chercher des compléments de revenus. Les réseaux marchands et colporteurs s'inscrivaient au contraire dans un système de parentés, alliées entre elles, qui ouvraient des boutiques et des dépôts dans les principales place du commerce européen. Dans les vallées de l'Oisans, du Briançonnais et du Queyras, la révocation de l'édit de Nantes, loin de briser les réseaux familiaux, contribua au contraire, à partir de Genève qui accueillit une partie des réfugiés huguenots, à les réorienter dans deux directions nouvelles : la fabrique d'Indiennes et l'imprimé. A la fin du 18^e siècle, le commerce de librairie en Espagne et au Portugal, comme celui de beaucoup de villes d'Italie étaient ainsi largement entre les mains de colporteurs descendus des vallées du Briançonnais. Colporteurs et négociants dauphinois se retrouvaient dans le nouveau monde. Quoique loin des façades maritimes, le Dauphiné en effet comptait de nombreux « Américains ». Au 18^e siècle, Saint-Domingue surtout devint la destination de la majorité des colons dauphinois. Dans les années 1730-1740, l'intensification des transactions passées aux foires de Beaucaire commença à ouvrir le marché colonial aux productions régionales (chanvre, ganterie, petite métallurgie) et suscita en retour un commerce de redistribution de café et de sucre vers les Alpes. Ces relations nourrirent un courant d'émigration (Antoine Dolle s'installa à Saint-Domingue en 1748 tout juste âgé de 20 ans) et favorisa dans l'île la constitution de « véritables colonies marchandes dauphinoises », souvent alliées, - les Dolle, les Raby, Marc Favier, Antoine Balmet, Paul Lavauden – et qui investirent dans les plantations avant parfois de revenir à Grenoble, tel Raby « l'Américain », une fois fortune faite. Sans quitter la métropole, Claude Perier lui-même, commanditaire d'une société marseillaise, ne négligea pas non plus ces investissements lointains et les profits qu'ils pouvaient générer. A sa manière, le commerce du ratafia grâce auquel, avec la fabrication de leur liqueur de cerise, les Teisseire construisirent à Grenoble leur fortune, incarnait ce lien noué entre le Dauphiné et les îles lointaines.